

Destinataires

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE GOURGE (mairie.gourge79@orange.fr)
 MONSIEUR LE DIRECTEUR - SEVT (cedric.airaudo@sevt79.fr)
 MADAME - SEVT (lydia.girardeaux@sevt79.fr)
 - AGENCE REGIONALE DE SANTE (ars-dd79-eaux@ars.sante.fr)

Délégation Départementale
des Deux-Sèvres

Pôle Santé Publique et Environnementale
Service Santé Environnement

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET

Prélèvement	00076582	Commune	GOURGE
Unité de gestion	0087 SYNDICAT D'EAU DU VAL DU THOUET	Prélevé le :	jeudi 07 juillet 2022 à 12h30
Installation	UDI 000325 SENEUIL	par :	ROMAIN MESRINE
Point de surveillance	0000000704 CENTRE BOURG	Type visite :	D1
		Type d'eau :	

Type de l'analyse : D1

Analyse effectuée par : QUALYSE - SITE DE LA ROCHELLE (17) 1701

Code SISE de l'analyse : 00076583

Référence laboratoire : 22LH-6215-1

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS MINERAUX				
Cuivre	0,625 mg/L	2	1	
Nickel	6,64 µg/L	20		
Plomb	13,5 µg/L	10		Valeur hors limites

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00076582)

Eau d'alimentation non conforme aux exigences de qualité. Teneur en plomb non conforme. Cette teneur ne vaut que pour le point d'utilisation où elle a été mesurée. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution. Une information auprès de l'abonné doit être réalisée par vos services.

Signé à Niort le 28 juillet 2022

Pour le Directeur Général, le Responsable de Pôle Santé
Publique et Environnementale



CYRIL CAFFIAUX